

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2019

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à 19h00 mardi le 16^e jour de juillet 2019. Sont présents Messieurs les conseillers : Jeannot Marquis, Marcel Gauthier, Clément Gauthier Julien Ouellet et Madame la conseillère : Josée Marquis. Absente la conseillère Madame Johanne Thibault sous la présidence de Monsieur Jean-Roland, maire.

1. CONSTAT DU QUORUM

RÉSOLUTION #2019-128

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par un messenger à tous les membres du Conseil en date du 11^e jour du mois de juillet 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres présents forme quorum et par conséquent le quorum est constaté et la séance peut être tenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, M. Marcel Gauthier et résolu à l'unanimité :

Ordre du jour :

1. Constat du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Réparation majeure de la rétrocaveuse « backhoe »;
4. Location rétrocaveuse « backhoe »;
5. Période de questions;
6. Levée de la session.
- 7.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Jean-Roland Lebrun déclare la séance ouverte à 19h11.

RÉSOLUTION #2019-129

RÉPARATION MAJEURE DE LA RÉTROCAVEUSE « BACKHOE »

CONSIDÉRANT QUE, le maire explique aux membres du conseil que la rétrocaveuse « backhoe » la transmission est brisée;

CONSIDÉRANT QUE, le maire a fait des recherches, car les pièces sont très rares pour la marque JCB 214S 1997;

CONSIDÉRANT QUE, le maire a vérifié avec les fournisseurs A.L.P.A. Équipement LTD à Balmoral eu ont confirmé par téléphone un montant de 18 000\$, mais avec facture ouverte;

CONSIDÉRANT QUE, Machineries Lourdes St-Raymond Inc. de Saint-Raymond eu aussi ont confirmé par téléphone au montant de 12 000\$ avec transport inclus un minimum de 5 semaines de travail incluant un six (6) mois de garantie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marcel Gauthier et résolu d'autoriser la réparation avec la compagnie Machinerie Lourdes St-Raymond Inc au montant de 12 000\$ de prendre les fonds dans le surplus non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

RÉSOLUTION #2019-130
LOCATION RÉTROCAVEUSE « BACKHOE »

Il est proposé par M. le conseiller Julien Ouellet de louer une rétrocaveuse « backhoe » au montant de 50\$/heure au compteur de la rétrocaveuse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PÉRIODE DE QUESTIONS SUJETS RELIÉE À L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION #2019-131
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme la conseillère Josée Marquis et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 19h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Jean-Roland Lebrun, maire

Annick Hudon dir.gén. et sec.-très.

Je soussignée, Jean-Roland Lebrun, maire de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Jean-Roland Lebrun, maire